

Pour soumettre une candidature

C'est facile de soumettre une candidature. Suivez simplement les sept étapes expliquées ci-dessous :

1. Assurez-vous de lire et de comprendre les règles ci-dessous qui régissent la remise des prix.
2. Utilisez le formulaire de mise en candidature inclus dans ce livret (à la page suivante). Les formulaires peuvent être photocopiés pour soumettre d'autres candidatures.
3. Veuillez inscrire clairement en lettres moulées tous les renseignements demandés à la section *Renseignements sur le candidat*.
4. Si vous présentez la candidature de quelqu'un d'autre que vous, veuillez remplir la section *Renseignements sur l'auteur de la proposition de candidature* du formulaire de mise en candidature.
5. **Si le formulaire est rempli par une personne autre que le candidat, celui-ci doit donner son autorisation et apposer sa signature sur le formulaire de mise en candidature.**
6. Limitez-vous à cinq pages en format lettre. **N'oubliez pas de remplir le formulaire qui se trouve dans le présent livret, de le signer et de l'annexer.**
7. Envoyez votre dossier de candidature à l'adresse suivante :

**PRIX COMMUNAUTAIRES DE L'ALPHABÉTISATION 2010 DE POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1081
OTTAWA ON K1A 0B1**

Les candidatures doivent parvenir à Ottawa au plus tard à **minuit (HAE), le vendredi 21 mai 2010.**

Règles qui régissent la remise des prix

- Un formulaire de mise en candidature rempli et signé doit accompagner chaque candidature. **Les candidatures qui ne seront pas accompagnées d'un formulaire signé ne seront pas acceptées.**
- Les juges évaluent tous les dossiers de candidature qui respectent les exigences décrites pour chaque catégorie de prix. Les candidatures ne seront jugées que sur le contenu et la qualité du dossier de candidature présenté. Évitez d'envoyer des livres, des films vidéo ou des cassettes audio, des CD-ROM ou d'autres documents du genre avec votre dossier de candidature. Les décisions des juges sont sans appel.
- Les lauréats acceptent les prix tels qu'ils leur sont remis et doivent signer un formulaire de renonciation et de consentement.
- Tous les dossiers de candidature, y compris les documents d'accompagnement, deviennent la propriété du comité chargé d'attribuer les Prix communautaires de l'alphabétisation 2010 de Postes Canada et ne seront pas retournés.
- Le comité chargé d'attribuer les Prix communautaires de l'alphabétisation 2010 de Postes Canada peut publier les renseignements contenus dans les dossiers de candidature sans verser de compensation financière aux auteurs de la proposition ou aux candidats.
- En signant le présent formulaire, les auteurs de la proposition et les candidats acceptent les règles ci-énoncées.